



# LIGUE du GRAND EST de FOOTBALL

## Commission Régionale de Développement des Pratiques Diverses Saison 2018 – 2019

### PV n° 2 : Réunion visio conférence Cellule Futsal/Beach Soccer

Participants : Gérard KEFF – Michel KEFF – Maxime RINIE - Francis WILLIG

---

#### COUPE NATIONALE

La LGEF avec ses 92 équipes engagées se situe au second rang des 13 ligues.

De ce fait, elle bénéficiera de 6 qualifications pour la phase nationale.

Sur proposition de Maxime Rinié et après échange avec les membres de la commission cette dernière a entériné la proposition suivante :

Les rencontres se dérouleront sous forme de matches secs.

#### Phase secteur :

Chaque secteur organisera les premiers tours de la compétition afin de pouvoir qualifier le nombre d'équipes pour les demi-finales.

Champagne Ardenne = 5 équipes – 1<sup>er</sup> tour avec 2 matchs et 1 exempt – 2<sup>ème</sup> tour avec 1 match et 1 exempt – 3<sup>ème</sup> tour Finale secteur = 1 qualifié

Lorraine= 48 équipes – 4 équipes qualifiées par District = 16 pour la finale de secteur = 8 qualifiés

Alsace = 34 équipes – 1<sup>er</sup> tour (6 matchs – 12 équipes et 13 exempts + 9 R1) – 2<sup>ème</sup> tour ( 14 matchs – 28 équipes) – 3<sup>ème</sup> tour (7 matchs – 14 équipes) = 7 qualifiés

**Demi-Finales LGEF 5/6 Janvier** => 16 équipes pour déterminer les 8 qualifiées

A partir des ½ finales les équipes seront réparties géographiquement pour tirage au sort en duplex entre les 3 secteurs ( clubs et responsables pourront suivre le tirage par visio interposée).

Répartition : 1 équipe du secteur Champagne Ardenne – 8 équipes Lorraine – 7 équipes Alsace

**Finales LGEF 12/13 Janvier** => 12 équipes ( 8 issues des qualifications + 4 D2 nationaux )

Les 6 rencontres seront tirées au sort et les 6 clubs premiers tirés auront la responsabilité de l'organisation de la rencontre ( salle, accueil, mesures de sécurité...)

---



# LIGUE du GRAND EST de FOOTBALL

## Coupes des secteurs

Pour la saison 2018 – 2019 et dans l'attente de la mise en place de la Coupe LGEF chaque secteur organisera sa propre coupe avec participation des clubs de R 1.

Elles auront pour dénomination :

- Coupe Futsal Secteur Alsace
- Coupe Futsal Secteur Champagne Ardenne
- Coupe Futsal Secteur Lorraine

Les Commissions Régionales Pratiques Diverses des 3 secteurs informeront les districts concernés des modalités de déroulement et organiseront la phase finale.

---

## Pré-barrages LGEF accession D 2 nationale

La Commission a acté les sujets suivants :

- Le Secteur Alsace mettra en place une R 1 de 10 équipes
- Les Secteurs de Lorraine et Champagne proposeront aux clubs ayant souhaité participer à un championnat de R 1 d'intégrer exceptionnellement les championnats de district.

De ce fait participeront aux pré-barrages d'accession les équipes suivantes :

- Secteur Alsace : le 1<sup>er</sup> classé ou son second si le 1<sup>er</sup> classé ne remplit pas les conditions requises
- Secteurs Champagne Ardenne et Lorraine : ces deux secteurs organiseront des play-offs entre les différents districts de leur secteur afin de désigner leur représentant.

Les 3 équipes se rencontreront selon le principe adopté par le Comité Directeur de la LGEF et la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF.

## Règlements

**Proposition par la CR des Compétitions au CD de la LGEF ( réunion du 29 août)**

### Accession aux championnats nationaux

## FUTSAL

Participation à la phase d'accession en D2 : 1 équipe parmi les 2 ou 3 groupes R1

Pour départager les équipes en situation d'accéder, des pré-barrages seront organisés afin de déterminer le club appelé à jouer la phase d'accession (étant précisé que seuls les clubs en règle avec les obligations fédérales, pourront disputer ces barrages).

**Les équipes classées premières seront départagées selon les pré-barrages suivants :**



# LIGUE du GRAND EST de FOOTBALL

## **Si 3 équipes concernées :**

Déroulement des rencontres (après tirage au sort).

1er match : A-B (sur terrain A)

2ème match : C-perdant 1er match (sur terrain B ou C)

3ème match : C-vainqueur 1er match (sur terrain B ou C)

- *Chaque équipe jouera une fois à domicile et une fois à l'extérieur.*

## **Si 2 équipes concernées :**

Déroulement des rencontres (après tirage au sort):

2 journées aller-retour avec des rencontres A-B / B-A

Si aucune des équipes classées à la première place n'a règlementairement la possibilité d'accéder :

## **Les équipes classées secondes seront départagées selon les pré-barrages suivants :**

### **Si 3 équipes concernées :**

Déroulement des rencontres (après tirage au sort).

1er match : A-B (sur terrain A)

2ème match : C-perdant 1er match (sur terrain B ou C)

3ème match : C-vainqueur 1er match (sur terrain B ou C)

- *Chaque équipe jouera une fois à domicile et une fois à l'extérieur.*

### **Si 2 équipes concernées :**

Déroulement des rencontres (après tirage au sort):

2 journées aller-retour avec des rencontres A-B / B-A

Ces dispositions seront applicables pour la saison 2018/2019.

---

## **Autres sujets abordés :**

- la finale des U 15 intersecteurs ( 3 équipes par secteur)
- les rencontres des sélections
- le futsal féminin
- les infrastructures ( terrains extérieurs)
- la réunion des arbitres de Ligue Futsal
- le budget de la Commission Régionale

Ces sujets seront mis à l'ordre du jour de la réunion programmée le mercredi 10 octobre à 9.30 à Nancy/Champigneulle.

Le Secrétaire de séance  
Francis WILLIG